



R.b.4.1931.CR/EG.

Trêve douanière.  
-----

Londres, le 17 février 1931.

*Bei Verhandlungen mit  
England*

*Lh*

*M. Verdanken*

*Lh*

Monsieur le Conseiller Fédéral,

La presse anglaise s'est, en général, assez peu occupée des conversations de Genève au sujet de la trêve douanière. Lorsque les organes conservateurs ont touché la question, ils n'ont fait qu'insister sur les points suivants:

- 1) Le Gouvernement actuel ne doit pas engager la responsabilité de gouvernements ultérieurs et, spécialement, d'un gouvernement conservateur éventuel, à l'égard de la politique douanière du pays.
- 2) Il ne peut pas préjudicier, par des mesures quelconques, l'issue des discussions qui auront lieu cette année à Ottawa et qui porteront sur le traitement préférentiel en faveur des produits de l'Empire.
- 3) Il ne peut pas exposer l'industrie britannique à la libre concurrence des pays étrangers qui, en échange, ne consentiraient pas à accorder, de leur côté, une réduction sensible de leurs droits sur les produits des industries britanniques.

Seul, l'organe libéral, le "Manchester Guardian", a examiné la question de la trêve dou-

Département Fédéral de l'Economie Publique,

B e r n e .  
=====



- 2 -

nière sous un angle moins restreint, en voyant, dans les conversations de Genève, la possibilité d'induire les Etats à abaisser, dans la mesure du possible, le niveau de leur tarif. Je me réfère, à ce sujet, aux nombreuses coupures de journaux que je vous ai transmises au cours des derniers mois.

Les conversations qui ont eu lieu à Genève et qui ont abouti à la Note qu'a adressée, au mois de décembre, le Gouvernement britannique aux Gouvernements Français, Allemand, Polonais, Italien, Belge, Autrichien et Suisse, au sujet d'accords bilatéraux, ont passé inaperçues ici.

Lorsque, le 3 février, Mr. Graham informa la Chambre des Communes de sa démarche, les conservateurs, <sup>comme</sup> d'ailleurs chaque fois que la question a été soulevée au Parlement, ont insisté sur les trois points que j'ai mentionnés plus haut. Pour le parti conservateur, c'est en général Sir Philipp Cunliffe-Lister qui interroge Mr. Graham, étant donné que l'ancien Président du Board of Trade est le membre de l'opposition le mieux au courant de cette question.

La nouvelle de la note récemment envoyée aux sept gouvernements qui avaient déjà reçu la communication du mois de décembre, a paru dans la presse le 12 février au soir, à la suite d'un télégramme de Paris, annonçant que le Gouvernement Français avait reçu des propositions de Mr. Graham.

- 3 -

Je vous envoie, sous ce pli, quelques coupures de presse à ce sujet.

Nous avons eu l'occasion de discuter de ce problème avec plusieurs personnages bien placés pour en parler, entre autres Sir Henry Fountain, Chef de la Section des Traités au Board of Trade, avec le Secrétaire Général de la Chambre de Commerce de Londres, ainsi qu'avec les Attachés commerciaux des diverses Ambassades étrangères à Londres.

De nos conversations il se dégage que le Gouvernement britannique n'est, en somme, pas fâché de voir que la proposition initiale de Mr. Graham, en vue de la conclusion d'une trêve douanière, n'a pas abouti. En effet, même dans certains milieux socialistes, on craint que le Président du Board of Trade n'ait été un peu hardi. En revanche, on espère que la nouvelle démarche de Mr. Graham ne sera pas ignorée et on admet qu'elle pourrait bien servir de base à des discussions qui aboutiraient, sinon à une trêve douanière proprement dite, en tout cas à une réduction, dans une certaine mesure, des tarifs actuellement en vigueur.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de relever enfin que dans la Cité on s'occupe très peu de cette question. On semble croire que le nouvel effort du Président du Board of Trade est dicté par son désir de prolonger l'agonie de la trêve douanière et d'éviter qu'elle ne meure d'une mort subite.

- 4 -

La Légation de Suisse à Paris vous aura sans doute renseignés sur la façon dont la France a reçu la proposition du Board of Trade.

L'Attaché Commercial de France à Londres n'a pas reçu de nouvelles de son Gouvernement et ne fait que suivre la question pour être au courant lui-même. Il semble croire que le Gouvernement Français n'attachera pas d'importance aux avances de Mr. Graham qui, en somme, offre très peu pour recevoir les réductions qu'il sollicite.

La question se pose d'ailleurs de savoir jusqu'où peut s'engager le Président du Board of Trade.

La trêve douanière qu'il propose prendrait-elle fin avec un changement de Gouvernement? Ainsi que vous le savez, tous changements apportés au système fiscal de la Grande-Bretagne doivent faire l'objet des dispositions de la Loi de Finance. Le Parlement confirmera-t-il une trêve telle que l'envisage Mr. Graham? Dans l'affirmative, cette trêve prendrait-elle fin avec l'avènement d'un autre gouvernement qui aurait, aux Communes, une majorité disons conservatrice ?

Au surplus, l'article de fond du "Times" d'aujourd'hui, que je vous envoie sous ce pli, reproduit assez bien l'atmosphère dans laquelle a été reçue la nouvelle de l'offre de Mr. Graham.

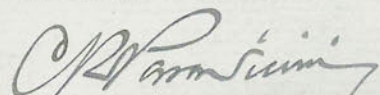
Je vous envoie, enfin, une coupure du "Financial Times" de ce matin, rapportant une communi-

- 5 -

cation de Berlin, d'après laquelle les réductions proposées par Mr. Graham au Gouvernement Allemand se réfèrent plus spécialement aux produits des industries textiles, à la poterie et aux métaux. L'Ambassade d'Allemagne n'a pas encore reçu la confirmation de cette communication.

Je ne manquerai naturellement pas de vous tenir au courant des nouvelles qu'il me sera encore possible d'apprendre à propos de cette question.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.



Annexes.